

ÉLECTIONS 2022 DES JUGES DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE CHERBOURG

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) atteste sur l'honneur à ce jour :

- remplir toutes les conditions d'éligibilité fixées aux points 1° à 5° de l'article L.723-4 du code du commerce,

- être domicilié (e) ou disposer d'une résidence dans le ressort du tribunal ou des tribunaux limitrophes.

- ne pas être frappé(e) de l'une des incapacités, incompatibilités, déchéances ou inéligibilités prévues aux articles L. 722-6-1, L. 722-6-2, L. 723-7, L. 724-3-1, L. 724-3-2 du code du commerce et aux 1° à 4° de l'article L. 723-2 du même code,

- ne pas faire l'objet d'une mesure de suspension prise en application de l'article L.724-4 du code du commerce,

- ne pas être candidat(e) dans un autre tribunal de commerce,

Fait à, le/ / 2022

Signature :